



Trophée de l'Aude 2022

Régate du 27 / 28 août

Dans le cadre du Trophée de l'Aude 2022, l'organisateur est le Centre Nautique de Narbonne Plage avec le soutien la Ville de Narbonne. La langue officielle pour le règlement, les instructions et les informations concernant la course, ainsi que la langue de trafic radio, est le Français.

Présidents du Comité **d'organisation** : **Matthieu Serra**

Président du Comité de course : Matthieu Viguier

1. REGLES

La régata sera régie par :

- Les règles de courses pour voiliers :
- L'avis de course,
- Les présentes instructions de course.

Avant la course, un briefing obligatoire. **le briefing, obligatoire, aura lieu sur l'eau par VHF. Dans ce cas, à l'appel de son bateau (ou N° de voile), le chef de bord confirmera sa participation et son équipage inscrit sur la fiche d'inscription en possession du CNNP. Cette confirmation vaudra acceptation de l'avis de course et des instructions de courses**

Si le pavillon Y est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.

2. PUBLICITE

La publicité des concurrents sera restreinte, les bateaux pourront être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (voir la règle 20 de l'ISAF) et toute autre information relative à la réglementation 20.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte aux bateaux dès 5.50 m de long, et y compris classe A, R1 et L.

Chaque bateau doit être équipé d'une VHF opérationnelle. Les concurrents devront être en règle éventuellement avec leur association de classe.

Le Comité d'organisation ou le Comité de course demeure libre d'accepter ou de refuser une inscription si le bateau ne semble pas en mesure d'affronter les conditions de navigation de la régata. La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité



Trophée de l'Aude 2022

Régate du 27 / 28 août

nationale, ils devront disposer de l'armement de sécurité prévue pour la zone de navigation déclarée aux Affaires Maritimes.

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur le site internet du club (cnp.fr) jusqu'au jeudi 25 Aout 23H59

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence FF Voile valide portant la mention « compétition » ou l'une des licences « adhérent », « pratiquant » ou journalière obligatoirement accompagné d'un certificat médical et accompagné d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- L'autorisation de port de publicité
- Le certificat HN du bateau

Les concurrents étrangers, non licenciés FF Voile, devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

4. DROIT A PAYER

20,00 € par bateau.

5. PROGRAMME

Permanence et accueil des concurrents : le vendredi 26 août 2020 de 14h00 à 19h00 au club house du CNP en respectant les mesures barrières.

Date et heure du briefing :

- Samedi 27 août 2022 à 13h30 sur l'eau.
- Dimanche 28 Août 2022 à 9h30 sur l'eau



Trophée de l'Aude 2022

Régate du 27 / 28 août

Mise à disposition sur l'eau :

- Samedi 27 août 2022 à 14h00
- Dimanche 28 août 2022 à 10h00

Résultats et remise des prix le dimanche à 18H devant le Centre Nautique de Narbonne Plage

6. PARCOURS ET INSTRUCTIONS

Le parcours sera de type construit, à moins de 6 milles, le long de la côte de Narbonne Plage entre Valras et Gruissan. Les parcours seront distribués au briefing ainsi que l'ordre dans lequel les marques doivent être laissées ou contournées et leur côté requis, ainsi que la longueur indicative des parcours.

Procédure de départ.

Le décompte est communiqué par des signaux visuels appuyés de signaux sonores.

Avertissement : 5 minutes avant le départ , envoi pavillon CNNP

Préparatoire : 4 minutes avant le départ, envoi du pavillon P,



Une minute : 1 minute avant le départ pavillon P affalé Dépar pavillon CNNP affalé

Un **retard** est signalé par le pavillon "aperçu"



Une **annulation** est signalée par le pavillon "N"



Un **rappel général** est signalé par
Le pavillon "premier substitut"





Trophée de l'Aude 2022

Régate du 27 / 28 août

Les règles de la dernière minute

Si au cours de la minute précédant le signal de départ une partie quelconque du bateau (coque, équipage ou équipement) dépasse la ligne de départ :

- Sous pavillon P, le bateau doit entièrement **revenir derrière la ligne** en passant à l'extérieur de la ligne sans la couper avant de prendre le départ .

Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 10 minutes après ce signal sera classé abandon (DNF). Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ et avant la fermeture de cette ligne.

7. PENALITES ET LITIGES

RAS

8. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation

9. CLASSEMENT

Le système de classement utilisé sera temps / distance

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

L'attention des concurrents est attirée sur la règle fondamentale 1 de l'I.S.A.F. qui établit que tout voilier doit porter toute l'assistance possible à tout bateau ou à toute personne en danger lorsqu'il est en situation de le faire.

11. Coronavirus

Chaque skipper est responsable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour le respect des gestes barrières sur son voilier.

Le comité d'organisation ne saurait être tenu responsable pour toute Contamination sur les voiliers participants.

Inscriptions : **Site internet du CNNP**

Base Navalía - Port de Plaisance

11100 Narbonne Plage

cnp.fr



Trophée de l'Aude 2022

Régate du 27 / 28 août

Mathieu Serra, président du comité de course :06 65 69 56 37

Communication VHF :
Comité de course Canal 8

CROSS: Canal 16 Capitainerie: canal 9

Numéros de téléphones importants

CROSS La Garde : 04 94 61 16 16

SNSM Vedette de sauvetage « ND des Auzils »: 06 78 03 14 69

SMUR, SOS Urgences 15

Capitainerie de Narbonne-Plage : 04.68.49.91.43.

Pompier, centre de secours : 18 ou 112

Gendarmerie Nationale : 17 ou 04 68 49 06 00

Gendarmerie Maritime : 04 68 49 44 35

Police Municipale : 04.68.90.26.76.

Centre Hospitalier de Narbonne:04 68 42 60 00